



Yvan Délèze, membre du CCR et Jean-Yves Raymond, directeur de la fondation, heureux de pouvoir améliorer la vie des résidents de Chez Paou avec ce chèque.

Un toit pour tous

Le Comité du Conseil Régional Coop (CCR) a remis un chèque à la Fondation Chez Paou à Saxon qui œuvre en faveur de personnes en situation de précarité.

La mission première de la fondation est claire: offrir une solution de logement et d'accompagnement à des hommes et des femmes sans moyen concret d'hébergement. «En Valais, il y a encore des gens qui vivent dans la rue, rappelle Jean-Yves Raymond, directeur de la fondation. Il ne faut pas l'oublier.» C'est pourquoi, depuis 25 ans, nos différents secteurs accueillent chaque jour de l'année des bénéficiaires aux problématiques diverses qu'elles soient sociales, familiales, administratives, liées à l'addiction, etc. «Les personnes que nous accompagnons rencontrent toutes sortes de difficultés et les réponses à ces besoins se doivent d'être multiples, pluridisciplinaires et individualisées.»

Eventail de prestations

Chez Paou propose tout d'abord quinze places de logement à Saxon pour une durée déterminée ou indéterminée. Cet accueil résidentiel fonctionne avec un taux d'occupation entre 92% et 94%. «Les bénéficiaires y résident en moyenne de six mois à deux ans mais parfois, pour certains, il devient un lieu de vie.» La fondation met également à disposition un accueil d'urgence à Sion avec un hébergement de nuit ouvert de 17h à 9h le lendemain. «Par cette prestation, notre objectif est de répondre prioritairement aux besoins physiologiques de base», souligne le directeur. Outre les solutions de logement, la fondation offre aussi un soutien à domicile dont les buts spécifiques

sont, entre autres, l'entretien de la maison, la gestion du budget et le développement des contacts sociaux. «En dernier lieu, nous avons un secteur socioprofessionnel dont le but est de suggérer des activités à des personnes de l'aide sociale en vue d'améliorer leurs compétences professionnelles.» Entretien des routes, des bisces, travaux dans les vignes, ces tâches sont encadrées par des maîtres socioprofessionnels et effectuées auprès de privés ou de collectivités publiques. «Une partie de ce montant alloué par le CCR sera destiné à des projets individualisés liés à nos résidents et l'autre partie servira à financer notre sortie annuelle.» AV

 www.chezpaou.ch